



CHALLENGE Yvon Despres

U17 / U18

ORGANISATION

L'enregistrement des équipes s'effectue à partir de 9h30 au podium principal du tournoi. La présence de toutes les équipes est exigée au plus tard 30 minutes avant leur 1ère rencontre.

Le tournoi se déroule le Jeudi 29 Mai 2025 de 10h50 à 20 heures.

Tous les matchs ont lieu sur les deux terrains en herbe situés au Stade Jean Ménager (rue du Pradonnais) de Guérande.

Le début des matchs est planifié à 10h50. Toutes les équipes disputeront au moins 5 matchs de 15 minutes.

RÈGLES GÉNÉRALES

Les règles du jeu sont celles définies par la FFF.

Les équipes doivent être composées de 11 joueurs + 3 remplaçants maximum.

Toute équipe qui n'est pas présente à l'heure indiquée pour son match, se verra gratifiée de 0 points et de la mention «match perdu».

En cas de forfait d'une équipe pendant la phase de groupes, 4 points sont attribués pour chacun des adversaires de cette équipe (match joué ou non joué) et 0 point pour l'équipe annonçant forfait.

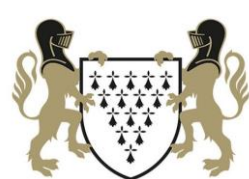
NOUS COMPTONS SUR LA COMPRÉHENSION DE TOUS POUR QUE LES ÉQUIPES ET LEURS DIRIGEANTS SOIENT PRÉSENTS À L'HEURE INDIQUÉE.

PROTOCOLE FAIR-PLAY

Avant leur match, les équipes se réunissent dans la zone prévue à cet effet, délimitée par les sas d'entrée de chaque terrain. L'entrée des joueurs se fait en deux lignes distinctes lorsque la musique d'entrée se fait retentir.

BLESSURES

En cas de blessure, prévenir rapidement les délégués de terrain, une personne se tiendra prête à intervenir et à prendre en charge le jeune blessé.



Ville de
Guérande

Solidarité - Ambition - Générosité



RÈGLEMENT

- 1) Chaque équipe peut aligner, au maximum, 14 joueurs ou joueuses, titulaires d'une licence F.F.F (remplacement à volonté). La présentation des licences est exigée.
- 2) L'arbitrage central est assuré par la SAINT-AUBIN DE GUÉRANDE, les arbitres assistants sont des joueurs de chaque équipe.
- 3) Les rencontres se déroulent sur une période de 15 minutes.
La finale du Tournoi «Ligue des Champions» se déroule également sur 15 minutes.
- 4) Il est attribué: 4 points pour un match gagné - 2 points pour un match nul - 1 point pour un match perdu - 0 point pour un match forfait.

PHASES DE GROUPES

Au moyen d'un tirage au sort, la commission Tournoi de la Saint-Aubin de Guérande répartit les 10 équipes U17/U18 au sein des différents groupes (Groupe Orange et Violet).

Chaque équipe rencontre une fois les autres équipes de son groupe selon le système de championnat (une victoire rapporte 4 points, un match nul 2 points et une défaite 1 point).

Un classement de premier au cinquième sera établi à l'issue de ces poules qualificatives.

En cas d'égalité de points de plusieurs équipes du même groupe à l'issue des matches de groupe, les critères suivants sont appliqués dans l'ordre indiqué pour déterminer le classement :

- 1) Plus grand nombre de points obtenus;
- 2) Meilleure différence de buts générale;
- 3) Meilleure différence de buts particulière;
- 4) Meilleure attaque;
- 5) Meilleure défense;
- 6) Tirs aux buts (3 tireurs).

TOURNOI "PHASES FINALES"

À l'issue des phases de groupe du jour, les premiers, seconds, troisièmes, quatrièmes et cinquième des deux groupes se rencontreront successivement pour obtenir les phases finales et donc le classement général du 1^{er} au 10^{ème} pour ce tournoi.

Les phases finales du Tournoi se disputeront en 1 mi-temps de 15 minutes. En cas d'égalité, la rencontre se poursuivra par une séance de tirs aux buts comportant 3 tireurs, puis sous la forme de mort subite.

DISCIPLINE

Tout joueur recevant un carton jaune sera exclu de la rencontre en cours. Tout joueur recevant un carton rouge sera exclu de la rencontre en cours et sera suspendu pour la rencontre suivante. Tout joueur recevant un second carton rouge lors du tournoi sera suspendu jusqu'à la fin de celui-ci.

BON TOURNOI!

Solidarité - Ambition - Générosité